

## ENTRE LA NÉOLOGIE DÉNOMINATIVE ET LA NÉOLOGIE STYLISTIQUE. LES FORMATIONS RÉCENTES EN *-GATE* EN FRANÇAIS ACTUEL (Between denominative neology and stylistic neology. Recent *-gate* lexical formations in current French)

Alicja Kacprzak\*

Agnieszka Konowska\*\*

Université de Łódź

**Abstract:** This article deals with words ending with *-gate*, which have been created recently and which constitute a remarkable group of neologisms for their huge diversity and their peculiar character. Our basis is a journalistic corpus made up of 73 units created by their allusion to the proper name *Watergate* and convey the meaning of “scandal”, “affair”. The aim of this article is to analyze their forms and also to determine their stability within the language. We distinguish three main neological models within these innovations: borrowings, hybrid compounds and “fractocompounds”. The study shows that from the point of view of their functions, the neologisms analyzed go far beyond the rigid division between denominative and stylistic neologisms.

**Keywords:** Denominative Neology, Stylistic Neology, Functions of Neologisms, Journalistic Discourse, *Watergate*.

**Résumé :** Cet article porte sur les formations récentes en *-gate* qui constituent en français actuel un groupe de néologismes remarquables par leur grande diversité et leur caractère original. En nous appuyant sur un corpus de presse constitué de 73 unités créées par allusion au nom propre *Watergate* et véhiculant le sens de « scandale », « affaire », nous nous proposons d’interroger leurs formes et leurs fonctions, ainsi que de déterminer leur stabilité au sein de la langue. Nous distinguons trois modèles néologiques principaux de ces

---

\* **Adresses de correspondance :** Alicja Kacprzak. Institut d’Études romanes. Faculté de Philologie. Université de Łódź. ul. Pomorska 171/173, 90-114 Łódź, Pologne ([alicja.kacprzak@uni.lodz.pl](mailto:alicja.kacprzak@uni.lodz.pl)).

\*\* Agnieszka Konowska. Institut d’Études romanes. Faculté de Philologie. Université de Łódź. ul. Pomorska 171/173, 90-114 Łódź, Pologne ([agnieszka.konowska@uni.lodz.pl](mailto:agnieszka.konowska@uni.lodz.pl)).

innovations : emprunts, composés hybrides et fractocomposés. L'étude montre que du point de vue de leurs fonctions, les néologismes analysés dépassent de loin la division rigide entre néologismes dénominatifs et stylistiques.

**Mots-clés** : Néologie dénominative, Néologie stylistique, Fonctions des néologismes, Discours journalistique, *Watergate*.

## 1. Introduction

La création et l'usage des mots nouveaux ont souvent été appréhendés en France sous un angle idéologique, résultant de l'hégémonie traditionnelle de l'État-Nation centralisé, ayant depuis longtemps « imposé une politique linguistique uniformisatrice, inculqué une représentation élitiste et conservatrice de la langue nationale » (Siblot 2000 : 160). En effet, la tradition de l'empreinte normative est importante en français, ceci à commencer par Du Bellay (*La Deffence, et Illustration de la Langue Françoise*, 1549), puis de Malherbe (cf. ses annotations inscrites dans un exemplaire des *Premières œuvres* de Desportes, 1600) et de Vaugelas (*Remarques sur la langue françoise : utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, 1647). Le *Dictionnaire de l'Académie Française* qui définit le néologisme comme « une affectation vicieuse » (1762 : 205) fait perdurer la méfiance par rapport à l'innovation lexicale, de même que l'*Encyclopédie* qui la voit comme une nécessité, en soulignant qu'il ne faut pas en abuser (1765, vol. XI : 94). Àuprès des lexicographes du 19<sup>e</sup> siècle, l'attitude envers les néologismes devient plus modérée, même si des voix critiques par rapport à tel ou autre cas précis s'élèvent de temps à autre. Enfin au 20<sup>e</sup> siècle une activité de *la néologie dirigée* ayant pour but de répondre à des besoins dénominatifs de l'époque contemporaine, en évitant une influence croissante de l'anglo-américain, appartient entre autres à l'activité de la Délégation générale de la langue française. Or il est bien évident que l'existence de ce laboratoire de néologismes officiels n'empêche pas la néologie spontanée, produit de la communauté d'usagers de la langue.

Les instruments d'informatique dont disposent aujourd'hui les linguistes ouvrent des perspectives jamais accessibles avant, notamment celle de veille néologique opérant sur des corpus journalistiques de très grandes tailles. La méthode *de dictionnaire de référence et d'exclusion*<sup>1</sup> qui est utilisée dans ce type de travail permet de repérer de nombreuses innovations lexicales fourmillant dans les médias. Seront-elles, oui ou non, intégrées par la langue, n'est pas prévisible ; il est sûr cependant que leur apparition si nombreuse correspond à des besoins discursifs réels, même si parfois le temps de la survie de néologismes dans la langue n'est que très bref. Les études de ces créations lexicales opérées sur de grands corpus semblent apporter aussi d'autres résultats, à savoir ceux qui permettent d'établir de plus près les raisons de la néologie vue comme un processus de création des mots nouveaux.

Selon Louis Guilbert, elles correspondraient aux besoins du moment, oscillant entre celui de dénommer une entité et celui de produire un effet stylistique (Guilbert 1975 : 40-44). Cette définition permet de percevoir la différence entre, d'un côté, la lexie comme *mot-dièse*, apparue dans la première décennie du 21<sup>e</sup> siècle pour désigner un nouvel outil de réseaux sociaux,

---

1 Pour les détails de cette méthode voir Cartier 2016.

à savoir un mot-clé précédé du signe typographique croisillon, permettant de retrouver tous les messages qui le contiennent, et d'un autre, la lexie comme *compil*, forme familière de *compilation*, désignant un recueil de morceaux de musique choisis édités sur un support phonographique. Pourtant, dans beaucoup de cas le besoin de dénommer se combine avec celui de produire un effet stylistique. Les néologismes en *-gate* semblent relever de ce cas de figure. Créées par allusion au scandale du Watergate, affaire d'espionnage politique qui a fortement secoué le monde politique américain au milieu des années soixante-dix, ces formations réfèrent à des situations tout à fait autres, mais « profitent » de l'aura négative du Watergate qui les pourvoit ainsi d'un effet stylistique particulier. C'est pourquoi il nous a semblé pertinent d'analyser, de ce point de vue, leurs formes, leur longévité et leurs fonctions.

## 2. *Watergate* – entre un nom de lieu et le nom d'une affaire politique

Le cheminement sémantique allant du toponyme *Watergate* au nom d'une affaire politique est jalonné par deux étapes essentielles impliquant chacune la mise en œuvre d'un mécanisme distinct : la métonymie et l'antonomase.

**2.1.** Le nom propre [désormais Np] *Watergate* (angl. 'écluse') désigne originellement un complexe d'immeubles baptisé ainsi en raison de sa situation en bordure du fleuve Potomac, à Washington. La révélation d'écoutes illégales effectuées, pendant l'élection présidentielle américaine de 1972, dans l'un de ces immeubles par l'administration du président républicain Richard Nixon au détriment de ses adversaires démocrates, a déclenché l'un des plus grands scandales politiques de l'histoire des États-Unis. Par transfert métonymique du lieu à l'événement qui s'y est déroulé, cette affaire d'espionnage politique, qui a abouti à la démission du président en 1974, a pris le nom de l'immeuble.

Cette métonymie, pour simple qu'elle paraisse, a des retombées non négligeables sur les pratiques de nomination journalistiques, ceci du fait qu'elle est construite à partir d'un Np, mais également parce que le transfert sémantico-référentiel qu'elle opère affecte une réalité tout à fait spéciale, à savoir l'événement<sup>2</sup>. En articulant ces deux caractéristiques, elle permet le glissement du *sens locatif* d'un toponyme vers un *sens événementiel* (Lecolle 2009) en fournissant ainsi la base de création d'un *nom propre d'événement* (Krieg-Planque 2009).

La « contrainte ontologique » subie par les Np veut qu'ils « dénomment des particuliers ou individus pour pouvoir ensuite y référer » (Kleiber 2016a : 30). Tel que le souligne Lecolle (2009 : 3), l'événement est lui aussi « une occurrence singulière [...], c'est un individu ». Cette affinité entre le Np et l'événement se manifeste au plus haut degré dans les Np de lieux, ce que remarquent Cislaru et Lecolle (2010 : 4) : « En effet, de par sa valeur d'unicité – en tant que forme identifiant un individu de manière généralement non ambiguë [...], le toponyme est bien apte à fonctionner comme désignation, voire dénomination<sup>3</sup> d'un événement ».

<sup>2</sup> Pour une définition du concept d'événement voir Lecolle 2009, Krieg Planque 2009 et Londei *et al.* 2013.

<sup>3</sup> Les termes *désignation* et *dénomination* sont ici employés au sens de Kleiber (1981, 1984). La *dénomination* suppose « l'institution d'une association référentielle durable entre un objet et un signe », tandis que dans le cas de la *désignation*, l'association est occasionnelle (Krieg-Planque 2009 : §1).

La stabilisation du toponyme *Watergate* dans son sens métonymique événementiel a été possible grâce à plusieurs facteurs dont sa notoriété bien établie, mais aussi la répétitivité, dans les discours tenus à son propos, de ses emplois dans le co(n)texte de l'affaire politique. Identifié, à son émergence, par le biais de noms communs [Nc] catégorisants pour orienter son interprétation, tels *affaire* ou *scandale*, il a pu « s'imprégner » de leur sens lexical. Au fil du temps et des discours, ces Nc ont pu être effacés « par un processus d'économie linguistique et de mémorisation dans le discours social » (Calabrese Steimberg 2009 : §14). C'est ainsi qu'à l'issue du processus métonymique, *Watergate* a pu à lui seul assurer de manière univoque la référence événementielle. Le sens événementiel du proprionyme *Watergate* est ainsi conventionnalisé, ce pour quoi celui-ci peut fonctionner comme « un concentré informatif » (Bonhomme 2006 : 39), tout comme *Tchernobyl*, *Auschwitz* ou *Fukushima*. Il jouit dès lors d'une stabilité intersubjective « qui peut être mise en rapport avec la capacité d'un événement à servir de repère, voire de symbole historique, culturel, social » (Lecolle 2009 : 9), comme en témoigne cet extrait du *Figaro* (n° 16623, 23/01/1998) :

« Président Teflon », « président pare-balles », Bill Clinton a traversé d'autres tempêtes et il reste accroché, après tout juste cinq ans, au plus haut des sondages. Mais l'affaire qui vient d'éclater à Washington est « différente » et elle s'annonce, relevait hier une presse quasi unanime, comme la plus grave pour la présidence depuis **le Watergate**.

**2.2.** Une fois cristallisé en tant que *dénomination* événementielle, *Watergate* constitue un « prêt-à-désigner » exploitable pour nommer d'autres événements par analogie, relation qui sous-tend l'antonomase. Consistant à employer un Np « pour désigner un référent autre que son porteur initial, sur la base d'une similitude reconnue entre les propriétés du référent visé et celles du porteur initial » (Flaux 2000 : 123), l'antonomase opère la constitution, dans le discours, d'une classe d'objets. Elle entraîne ainsi un changement du type de catégorisation : d'*individualisante*, caractérisant le Np<sup>4</sup>, elle devient *descriptive* (basée sur un contenu sémantique), typique pour le Nc. Par ce fonctionnement discursif, le Np se rapproche du Nc (sans pour autant le devenir complètement, cf. Leroy 2003 : 171 qui parle du « statut transcategoriel » de l'antonomase). Par conséquent, il peut renvoyer à « une catégorie dont la structure est celle d'une catégorie prototypique comportant un membre central idéal et des membres dont la ressemblance avec ce membre modèle est plus ou moins parfaite » (Jonasson 1991 : 71)<sup>5</sup>. C'est justement en vertu de cette ressemblance que *Le Point* (n° 1200, 16/09/1995) emploie le Np *Watergate* au sens d'« affaire/scandale politique », favorisé par ses différents emplois médiatiques antérieurs :

4 En nous opposant en cela à l'avis majoritairement partagé (cf. Rangel Vicente 2017 : 43), nous traitons l'individualisation opérée par les Np en termes de *catégorisation*, ce par quoi nous nous rangeons du côté des linguistes tels que Kleiber (1997), Siblot (1994, 1995), Siblot et Leroy (2000). Cf. Siblot (1994 : 159) pour qui le Np « effectue une "identification individualisante" qui contraste avec la catégorisation du Nc ; mais ce faisant il établit lui-même une "catégorie" : celle de l'individu ».

5 Jonasson caractérise ainsi le Np métaphorique, mais nous la citons dans ce lieu, car nous croyons que ce que l'on appelle le Np *métaphorique* ou l'*emploi modifié métaphorique du Np* est à rattacher à l'antonomase du Np, parce que celle-ci s'appuie toujours sur une métaphore.

Toutes proportions gardées, c'est le **Watergate du harcèlement sexuel**. Il y a trois ans, le Post, jadis fatal à Richard Nixon, publie plusieurs témoignages de femmes employées au Congrès. Elles affirment que Bob Packwood, sénateur républicain de l'Oregon et président de la puissante commission des finances, est un obsédé sexuel. La main baladeuse du sénateur – aujourd'hui âgé de 62 ans – s'attarde uniquement sur des subalternes, par exemple la préposée de l'ascenseur réservé aux élus<sup>6</sup>.

L'application du Np *Watergate* à une affaire relevant d'un autre domaine conceptuel que celui de l'activité d'écoutes clandestines (en l'occurrence celui du harcèlement sexuel) est, selon l'expression de Jonasson (1991 : 74), « anormale »<sup>7</sup>, ce pour quoi l'énoncé ci-dessus est stylistiquement très marqué. Bien évidemment, les Nc métaphoriques supposent eux aussi une « déviance catégorielle » (Kleiber 2016b : 19) de ce type, mais le mécanisme antonomastique assure cet effet aussi grâce au fait que, comme le souligne Leroy (2003 : 163), la « capacité [du Np modifié] à présupposer l'existence d'une classe ne supprime pas la désignation d'un particulier unique mais la fait passer au second plan ». L'effet stylistique de l'antonomase tient justement à cette double incongruité : celle qu'elle tire de la métaphore qui la sous-tend et celle qui est due à la rémanence du référent initial du Np avec toutes les connotations que ce nom a pu capitaliser lors de ses différentes mises en discours.

L'instance médiatique met à son profit les deux mécanismes évoqués, car ils répondent parfaitement aux besoins médiatiques de *catégorisation*, d'*analogie* et de *prototypicité* mis en évidence par Krieg-Planque (2009) qui effectue un examen minutieux de différents noms propres d'événements du point de vue de leur rôle et leurs enjeux pour le discours médiatique. De ce point de vue, le Np *Watergate* constitue un objet d'analyse privilégié, de même que les néologismes en *-gate*. Or, avant de nous attarder sur les fonctions de ces néologismes, nous présenterons le corpus et la méthode de notre recherche (3.1), pour passer ensuite à l'analyse des modèles néologiques des mots en *-gate* en français (3.2) et à nos réflexions à propos de la stabilité de la néologie en *-gate* (4).

### 3. Les néologismes en *-gate* en français

#### 3.1. Méthodologie et corpus

Notre étude des néologismes français terminés en *-gate*, qui se veut qualitative, s'appuie sur les données saisies au sein de la plateforme semi-automatique de repérage, d'analyse et de suivi des néologismes, *Néoveille*<sup>8</sup> (cf. Cartier 2018) où ont été repérées 95 unités contenant la forme *-gate-*, filtrées de 33.309 éléments au total. Au cours de la première étape de l'étude, une vérification « manuelle » de ces résultats a permis d'éliminer *le bruit*, à savoir

---

6 Citons au passage, à titre de complément, d'autres antonomases que nous avons repérées dans notre corpus : *le Watergate du Nord* (*Sud Ouest*, 12/10/1987), *le Watergate viennois* (*Le Figaro*, 07/11/2000), *le Watergate à l'israélienne* (*Libération*, 21/03/1997), *un autre Watergate* (*Le Monde*, 02/07/1975), *une sorte de Watergate indien* (*L'Express*, 17/09/2009), etc.

7 D'autres chercheurs parlent p. ex. d'une « attribution induite » (Flaux 1991 : 38) ou d'« associations “osées” » (Vaxelaire 2001 : 216).

8 Elle fonctionne à partir de 2015.

les mots qui ne correspondaient pas à l'objet de la recherche, comme *investigateur* ou *gatekeeping*, mais aussi *pré-régates* ou *surrogates*, ce qui a permis de garder 73 lexies contenant en position finale l'élément *-gate-*, véhiculant le sens de « scandale », « affaire ». La deuxième étape a consisté à vérifier la présence des unités retenues dans les médias français, afin de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse de la vitalité et la productivité de *-gate* en français actuel. Pour le faire, nous avons recouru à la base de données *Europresse*, en effectuant notre recherche grâce à la consigne [dans toutes les archives] qui ne délimitait donc aucune période particulière, et [France] qui a permis de prendre en compte tous les textes de médias français faisant partie de la base.

Cette recherche bipartite a permis de constater que les mots en *-gate* forment en français actuel un groupe remarquable, d'autant plus que leur liste obtenue sur *Néoveille* n'est pas exhaustive, vu que la plateforme n'opère qu'à partir de 2015 ; par conséquent plusieurs termes en *-gate*, y compris *Watergate* apparu en 1972, dont les emplois actuels ne sont qu'accidentels, ne sont pas, sauf exception, attestés par cette base.

Or, dans notre recherche il n'est pas question d'en énumérer tous, mais plutôt de présenter l'une des tendances d'enrichissement du lexique français actuel, vu une grande puissance lexicogénique du morphème anglophone *-gate*. Selon certains linguistes, il serait question dans son cas d'un « fracto-morphème [...], fragment de lexie qui la représente dans un mot intégré » (Tournier 1985 : 86), à condition de voir dans *-gate* un élément du mot *Watergate*. Ce point de vue est adopté par Fradin *et al.* (2009 : 17) qui considèrent cet élément comme une « forme secrétive », issue d'un lexème modèle, considéré comme simple. Dans la nomenclature de Sablayrolles c'est un fractolexème, élément d'un ensemble qui vaut pour le tout (2019 : 109). En adoptant ce dernier terme pour parler de *-gate* issu de *Watergate*, nous soulignons sa spécialisation sémantique à former des noms de scandales, d'abord dans sa langue d'origine, ensuite aussi en français (et sans doute dans d'autres langues).

Delphine Le Goff, journaliste de *Stratégies*<sup>9</sup>, commente l'overdose de *-gate* sur la Toile dans l'article intitulé « Tout est “gate” : une affaire chasse l'autre sur le web »<sup>10</sup> :

Certains évoquent une « gate-ification » de l'info. De fait, on pourrait presque dresser un semainier du scandale : le lundi, le « -gate » va désigner un scandale sportif, le mardi, un scandale publicitaire, le mercredi, un scandale industriel. Et cætera.

(*Stratégies*, n° 1958, 05/07/2018)

En effet, si tous les mots saisis par *Néoveille* réfèrent à des faits à scandale, la nature de ces derniers peut être variable selon leur milieu d'origine, oscillant entre le monde politique, artistique, sportif, industriel, social, etc. Il est intéressant que le mot de base auquel est joint l'élément *-gate*, que ce soit en anglais ou en français, ne permet pas de déchiffrer le sens du néologisme, sans connaissance du contexte. Ainsi par exemple la lexie comme *chausset-*

9 L'information provenant du site de *Stratégies* : « Créée en 1971, carrefour entre agences, annonceurs, médias et plateformes tech, *Stratégies* est le média leader de toute une profession. *Stratégies* ambitionne de donner aux professionnels des marques les clés pour mieux comprendre les mutations de la communication et du marketing ».

10 <https://www.strategies.fr/etudes-tendances/tendances/4014914W/tout-est-gate-une-affaire-chasse-l-autre-sur-le-web.html>.

*tegate* qui pourrait être paraphrasée comme ‘scandale de chaussette(s)’ ne permet aucune autre interprétation, tant que l’on ne sait pas dans quelles circonstances elle a été créée. Soulignons aussi une certaine disparité sémantique des mots de base pour les formations en *-gate*, parmi lesquels on découvre aussi bien les noms liés à l’industrie (*uraniumgate*, *dieselgate*), les noms liés à la communication par voie informatique (*emailgate*, *smartphonegate*) que les noms de plats (*couscousgate*, *fonduegate*, *carbonaragate*, *pastagate*), les noms de vêtements (*bikinigate*, *burkinigate*, *slipgate*, *culottegat*) et les noms de parties du corps (*tétongate*), mais aussi les noms propres (*Jeremystargate*, *russiagate*), etc.

La fréquence des unités retenues par la plateforme s’avère très inégale, ce que l’on constate aussi bien d’après les chiffres affichés par *Néoveille*, que par *Europresse*. Ainsi, une nette différence se dessine entre *dieselgate*, de loin la plus fréquente dans les deux bases (respectivement 1.537 et 16.451 résultats) et par exemple *paquitogate* qui se situe à la fin de la liste de fréquence avec une très faible présence dans les sources prises en compte (respectivement 1 et 4 résultats). Notons aussi que parmi les mots de l’ensemble retenu, à peu près la moitié est constituée par ceux qui n’ont que quelques attestations à peine, ceci dans les deux bases.

### 3.2. Les modèles néologiques des mots en *-gate* en français

Avant le surgissement de formations en *-gate* en français de quelques dernières décennies, un seul mot ayant une forme pareille est attesté par le *TLFi*, à savoir *starting-gate*, terme relevant de l’hippique et désignant une « barrière de cordes élastiques devant laquelle s’alignent les chevaux et que l’on relève au départ ». Le dictionnaire précise aussi qu’il est question d’un emprunt à l’anglais, composé de *gate* « porte, barrière, grille » issu du vieil angl., et de *starting*, substantif verbal de *to start*. Le *TLFi* n’atteste aucun autre mot terminé par *-gate*, ni n’apporte, ce qui est logique, aucune information sur *-gate* en tant qu’élément des mots composés en français.

Ce n’est que le *Wiktionnaire* qui informe sur le suffixe (sic !) *-gate* « que l’on utilise pour désigner des scandales politiques », en indiquant son origine anglaise, « par imitation de Watergate »<sup>11</sup>. Sont cités aussi quatre exemples : *Pornogate*, *Penelopagate*, *Lancetgate* et *Dieselgate*, dont le dernier est considéré comme un composé, alors que les trois premiers comme des suffixés.

Mise à part cette erreur qui n’est pas seulement terminologique, la description des lexies en *-gate*, apparues en français à partir des années 1970, suivant le moule de *Watergate* compris comme « affaire de Watergate » s’avère comme plus complexe. En effet, il convient de distinguer entre elles trois modèles principaux : emprunts, composés hybrides et fractocomposés.

#### 3.2.1. Emprunts, faux emprunts et traductions

Les emprunts constituent un groupe le plus nombreux, ceci pour deux raisons : d’abord sans doute du fait du succès expressif de ces formations en anglais qui y sont très nombreuses (la *Wikipédia* dans sa version anglophone en énumère quelques centaines<sup>12</sup>) et

11 <https://fr.wiktionary.org/wiki/-gate>.

12 [https://en.wikipedia.org/wiki/List\\_of\\_%22-gate%22\\_scandals\\_and\\_controversies](https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_%22-gate%22_scandals_and_controversies).

ensuite comme résultat de la globalisation communicationnelle du monde actuel. Parmi 73 lexies retenues, 58 sont empruntées à l'anglais et fonctionnent aussi, dans une large mesure, comme des mots internationaux.

Le mot *dieselgate* (graphié aussi *Dieselgate*, *diesel-gate*, *Diesel-gate*) est, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, le plus fréquent. Ce nom médiatique donné au scandale industriel du groupe Volkswagen renvoie à une démarche frauduleuse (entre 2009 et 2015) consistant en utilisation de logiciels conçus spécialement par la marque pour minorer les émissions polluantes de certains de ses moteurs lors des tests d'homologation. La fraude ayant été mise en lumière aux États-Unis, le mot traverse cependant vite l'Atlantique, et le terme en question apparaît dans la presse française dès septembre 2015. Parmi ses premières attestations, citons l'information apportée par *Le Figaro* :

Le «**dieselgate**», né aux États-Unis, se déplace à grande vitesse vers notre côté de l'Atlantique. Le groupe Volkswagen, qui va rappeler en concessions environ 482.000 véhicules de marque Volkswagen et Audi aux États-Unis, a avoué ce mardi que «des enquêtes internes montr(aient) que le logiciel en question était aussi présent dans d'autres véhicules diesel du groupe», soit potentiellement d'autres marques du groupe comme Skoda et Seat. Selon Volkswagen le logiciel «tricheur» est installé sur «un volume de onze millions de modèles diesel dans le monde!» Un chiffre énorme puisque cela représente presque l'équivalent du nombre de voitures vendues par le groupe Volkswagen en un an. Et qui laisse supposer que les États-Unis ne sont pas les seuls impliqués et que l'Europe est aussi touchée.

(*Le Figaro.fr*, 24/09/2015)

L'emploi des guillemets pour le néologisme marque sans doute une distanciation de l'auteur de la note par rapport au mot utilisé. Notons qu'au fil des années où le terme réapparaît dans la presse avec une grande fréquence, cette distance s'efface et les guillemets disparaissent quasi-définitivement. Ainsi, le site web *Mieux Vivre Votre Argent* annonce le 24 janvier 2022 : «**Dieselgate** : les consommateurs français ont encore l'espoir d'être indemnisés ».

Il est connu que les emplois répétitifs d'un mot facilitent ses dérivations. Tel est aussi le cas du nom *dieselgate* qui, en accord avec une nouvelle tendance au sein des préfixés, sert de base à la préfixation qui entraîne le changement de sa catégorie grammaticale, comme dans les fragments ci-dessous évoquant *le premier salon post-Dieselgate* et *son gendarme anti-Dieselgate* où *post-Dieselgate* et *anti-Dieselgate* sont des adjectifs qualifiant respectivement les substantifs *salon* et *gendarme*.

Mondial de l'automobile: Ségolène Royal souhaite que le Dieselgate donne «un coup d'accélérateur» à l'électrique

Les trois grosses tendances du premier salon **post-Dieselgate**

(*20 Minutes*, 1/11/2016)

Bruxelles aura bien **son gendarme anti-Dieselgate**. Malgré les réticences de Berlin, les États-membres devront dès 2020 contrôler la conformité des véhicules déjà en circulation. Une révolution.

(*challenges.fr*, 11/12/2017)



Un autre emprunt d'origine américaine, d'une fréquence significative, est par exemple *celebgate* (16 résultats dans *Néoveille*, 74 dans *Europresse*), un fractocomposé anglais, formé de *celeb(riety)* et de l'élément *-gate*, apparu en septembre 2014 outre-Atlantique et immédiatement cité par les médias français. En voici un exemple :

**“Celebgate”**: la publication sur internet, ce dimanche, de photos de stars américaines dénudées, dont l'oscarisée Jennifer Lawrence et la chanteuse Rihanna, à la suite semble-t-il du piratage d'un service de “cloud” a, déjà, trouvé un nom. Bien sûr, la Webosphère n'a pas manqué de réagir et de venir à la rescousse des stars outragées. Ou presque.

(*L'Express*, 1/09/2014)

D'autres emprunts à l'anglais, fréquemment présents dans les médias français sont entre autres : *pizzagate* (77 résultats dans *Néoveille* et 213 dans *Europresse*), *deflategate* (43/140), *nipplegate* (18/157) ; plus rares sont par exemple *bridgagate* (10/88), *emailgate* (9/80) ou encore *monkeygate* (6/22).

Il est à remarquer cependant que les emprunts en *-gate* notés en français ne viennent pas tous d'un pays anglophone : certains ont été formés sur le modèle « nom symbolisant un scandale + *-gate* » par les locuteurs d'une autre langue. C'est le cas d'*uraniumgate* (11 résultats dans *Néoveille* et 53 dans *Europresse*), mot forgé par la presse nigérienne pour évoquer la vente d'une importante quantité d'uranium en automne 2011 à une société russe qui l'avait ensuite revendue à une société libanaise.

Il y a là, réunis autour d'une transaction financière qui sème le doute, tous les éléments d'un thriller politico-financier. [...] Les journalistes nigériens l'appellent l'« *uraniumgate* ». A Niamey, une plainte contre X a été déposée le 31 mars par des organisations de la société civile. Une commission parlementaire enquête, de même que des juges parisiens, dans l'espoir de faire la clarté sur cette affaire opaque.

(*Le Monde*, 14/04/2017)

Il est aussi à noter que parfois la même forme anglo-américaine en *-gate* est déjà utilisée dans sa langue de départ pour référer à des contextes différents. Par exemple *pizzagate* (77 résultats dans *Néoveille* et 213 dans *Europresse*) apparaît pour la première fois en 2014 dans un contexte relatif au savoir-vivre sociétal, en renvoyant à une vive polémique survenue après que le nouveau maire de New York de l'époque, Bill de Blasio, a été vu en train de manger sa pizza avec une fourchette et un couteau. *Libération* écrit à ce propos et cite en plus le mot *forkgate*, synonyme anglais de *pizzagate*, les deux sont mis entre guillemets.

Le nouveau maire de New York Bill de Blasio vient de connaître un crime de lèse-majesté qui pourrait avoir de graves conséquences politiques. Celui qui a pris ses fonctions le 1er janvier dernier est au cœur d'une importante polémique aux Etats-Unis. En cause : la manière dont il mange les pizzas. Vendredi dernier, Bill de Blasio s'est rendu dans la pizzeria Goodfellas qu'il visitait à Staten Island. Devant les caméras, le nouveau maire se penche et attaque sa pizza avec ses couverts. Ce qui n'a alors pas plu, mais pas du tout aux habitants de la Grosse Pomme. En effet, là-bas, il y a une tradition à respecter : on mange sa pizza à la main, après l'avoir pliée en

deux. C'est l'unique manière, il n'y a même pas à en discuter. Depuis, ces images, Bill de Blasio est donc au cœur d'une vive controverse. Ainsi, le magazine *New York* a titré "Désastre" alors que le *New York Times* qualifie dans ses colonnes ce geste d'"impensable". Les chaînes locales de télévision ont même sommé Bill de Blasio de s'expliquer. "Dans ma terre ancestrale (il est d'origine italienne, ndlr), c'est plus typique de manger avec un couteau et une fourchette" assure-t-il. Mais rien ne semble pouvoir calmer l'émoi de ce "**Pizzagate**" ou "**Forkgate**" comme l'ont déjà renommé les médias locaux.

(*Libération*, 16/01/2014)

Sept ans plus tard, le terme réapparaît dans un tout autre contexte, en désignant une affaire de pédophilie qui impliquerait le couple Clinton. *Le Figaro* en apporte un témoignage suivant :

Les théories complotistes qui se sont emparées de cette affaire de pédophilie ont même atteint la politique américaine. Elles ont alimenté celle **du Pizzagate**, selon laquelle les époux Clinton auraient participé à un vaste réseau de pédophilie dont le centre se trouvait dans une pizzeria de Washington [...].

(*Le Figaro*, 30/11/2021)

Il arrive aussi que le même mot en *-gate* emprunté à l'anglais avec un sens précis en acquiert ensuite un autre, voire d'autres, en français, ce qui est le cas de *russiagate*. Cet emprunt (noté avec 18 résultats dans *Néoveille* et 336 dans *Europresse*) apparaît dans les médias français pour la première fois en 1999 pour évoquer une prétendue amitié portée à la Russie par le vice-président américain Al Gore. Ceci est présenté comme scandaleux par les républicains avant la présidentielle de l'an 2000 aux États-Unis et c'est dans cet emploi que *Libération* cite le mot dans une note portant le titre « Al Gore "accusé" » :

Ce qu'un éditorialiste du *Washington Post* a déjà baptisé le "**Russiagate**" risque de dominer la présidentielle de l'an 2000 aux États-Unis [...]. Cible principale: le candidat démocrate, le vice-président Al Gore, qui gère à la Maison Blanche un dossier russe auquel Clinton n'a jamais porté grande attention. "Gore a été notre homme en Russie, accuse Forbes, et sa politique a été un désastre." Le vice-président a en effet cultivé son "amitié" avec l'ex-Premier ministre Viktor Tchernomyrdine. Il a été un des avocats les plus fervents de la poursuite de l'aide du FMI à la Russie.

(*Libération*, 27/08/1999)

À quelques jours près, le mot apparaît aussi dans *La Croix*, mais pour renvoyer à une toute autre situation, celle des scandales ravageant la scène politique de Moscou à la fin du mandat de Boris Eltsine :

"**Kremlingate**", "**Russiagate**". La guerre des clans fait surgir les affaires. L'approche de l'élection présidentielle russe explique en grande partie la multiplication de révélations scandaleuses de ces derniers jours, visant l'entourage du clan Eltsine.

(*La Croix*, 2/09/1999)

Entre la néologie dénomminative et la néologie stylistique.  
Les formations récentes en *-gate* en français actuel

Cette fois-ci le mot est créé par les journalistes de *La Croix*, qui le font accompagner par un synonyme *Kremlingate*, sans doute plus précis que le premier.

Onze ans plus tard, c'est encore une autre valeur du mot que l'on découvre dans *Le Figaro* qui évoque une affaire encore à la phase de préparatifs.

Les mille et une oreilles des services russes

Les journalistes russes Sergueï Ploujnikov et Sergueï Sokolov, directeurs de l'agence d'investigation fédérale, affirment avoir acheté cette banque de données explosive il y a un mois. En la mettant sur Internet, ils veulent déclencher un véritable « **Russiagate** » en dévoilant la manière dont politiciens, journalistes et simples citoyens sont espionnés quotidiennement.

(*Le Figaro*, 12/07/2000)

Presque une vingtaine d'années plus tard, le mot réapparaît encore une fois, dans un contexte visant cette fois Donald Trump et les contacts de ses proches avec la Russie. Le terme, sans doute employé à nouveau à cette occasion par la presse américaine, est repris par *Le Point* dans un commentaire consacré à la façon d'agir du président américain.

Les vieux démons ont la vie dure, l'« État profond » américain a le cuir épais et une résilience hors du commun. Après bientôt quatre mois de pressions ahurissantes sur sa personne, son équipe, ses projets, ses idées, tout particulièrement de politique étrangère, servies par un déchaînement médiatique autour d'un « **Russiagate** » digne de la pire période du maccarthysme, Donald Trump « se rend ».

(*Le Point.fr*, 15/04/2017)

Enfin le cas de l'emprunt *nipplegate* (18 *Néoveille* / 157 *Europresse*) est aussi intéressant du fait de sa double apparition en français en l'espace de 17 ans. Le mot est venu pour la première fois des USA avec l'histoire décrite par l'AFP sous le titre « La prude société américaine choquée par le sein nu de Janet Jackson » :

Le sein de Janet Jackson, exhibé dimanche devant des millions de téléspectateurs lors de la finale du Super Bowl, continuait mardi de secouer l'Amérique vertueuse, certains sponsors menaçant de se retirer si des mesures n'étaient pas prises pour éviter la répétition d'un tel scandale. Les excuses présentées lundi par la chanteuse n'ont rien fait pour dégonfler ce que certains journaux américains ont rapidement qualifié de « **Nipplegate** » (« scandale du téton », ndlr) ou de « tempête dans un bonnet C ».

(*AFP Infos Mondiales*, 3/02/2004)

Le mot revient en 2021, réutilisé dans *Le Figaro* pour rappeler une autre situation de la même époque, mais qui concernait une autre star et qui avait lieu en France.

Embarquement pour Cannes : Bong Joon-ho bas les masques, Sophie Marceau en haut des marches

Après avoir découvert Gérard Depardieu mis à nu dans *Robuste*, les festivaliers ont écouté le réalisateur de *Parasite*, invité surprise de cette 74<sup>e</sup> édition. Ils verront ce soir la comédienne de 54 ans sur le tapis rouge, seize ans après son « **nipplegate** »...

C'est surtout le moment de Sophie Marceau. Elle est à l'affiche de *Tout s'est bien passé* de François Ozon. Où elle joue la fille d'un vieil homme décidé à mourir, incarné par André Dussolier. La comédienne de 54 ans, venue pour la première fois à Cannes en 1980 pour *La Boum*, montera les marches ce mardi soir. Sa robe sera-t-elle mieux ceinte qu'en 2005, quand la planète médiatique a soudainement tourné autour d'un tétou trop téméraire ? Pour l'instant, tout se passe bien...

(*Le Figaro*, 7/072021)

Dans les deux cas, le mot est mis entre guillemets dont la valeur ne semble pas identique. En 2004, ce signe de ponctuation marque une distanciation par rapport au mot nouveau traduit ("scandale du tétou") et probablement aussi par rapport à la valeur triviale du mot de base *nipple*, ce que souligne le commentaire « nldr » 'note de la rédaction' utilisé afin d'effacer la responsabilité de cette dernière par rapport au terme employé. Rien de tel en 2021, où les guillemets marquent plutôt une citation, dans le cas de Sophie Marceau c'est son «*nipplegate*» qui renvoie au scandale d'une autre artiste.

Un exemple du faux emprunt dans le corpus est constitué par le mot *penaltygate* (88 *Néoveille* / 398 *Europresse*). Ce type d'innovation lexicale allogène consiste dans le fait que bien que les éléments qui forment le mot proviennent tous d'une langue étrangère, cette lexie n'a pas été créée dans cette langue (Sablayrolles 2019 : 179). La lexie citée remplit ces conditions, *penalty* et *gate* étant d'origine anglaise, par contre le mot a été formé par les journalistes français, commentant une controverse survenue entre deux joueurs du football.

Depuis dimanche soir, tout le monde a un avis sur l'histoire **du penaltygate** entre Edinson Cavani et Neymar. Mario Balotelli aussi, et il a tenu à le faire connaître. L'attaquant italien a posté une story sur son compte Instagram, dans laquelle il dit à Neymar : « You shouldn't even ask for shot them » (« Tu n'as même pas à demander pour les tirer »), photo de la une de *L'Equipe* en toile de fond.

(*20 Minutes*, 19/09/2017)

Pour ce qui est des traductions, ce type d'innovations lexicales dont nous gardons l'appellation de Sablayrolles (2019 : 179), l'un des exemples en est constitué par le mot *tétongate*, créé par les journalistes français, sans doute par une allusion plaisante à *nipplegate*. En effet, le mot a été utilisé pour commenter une scène de la vaccination contre le Covid-19 du ministre de la Santé, Olivier Véran, lors de laquelle, comme le rapportait *Gala* (12/02/2021) dans l'article intitulé « Olivier Véran et le "tétongate" [...] » : « l'intéressé a fait tomber le haut et dévoilé une partie de son anatomie ».

### 3.2.2. Composés hybrides

Les lexies en *-gate* construites en français résultent essentiellement de la composition hybride, procédé défini par Sablayrolles comme associant « dans une même lexie composée, des unités lexicales (lexies ou formants, fractolexèmes) issues de langues différentes » (Sablayrolles 2019 : 147).

Le plus fréquent, *Penelopegate* (280 *Néoveille* / 5013 *Europresse*), est composé sur la base du Np *Pénélope*, prénom de l'épouse de l'homme politique français, François Fillon. Le mot apparaît en 2016, à l'époque où Fillon, candidat de la droite et du centre est en position de favori, et se rapporte aux soupçons d'emplois fictifs concernant Penelope Fillon.

Présidentielle 2017: qui sont les candidats? [...] François Fillon, pour Les Républicains. Sa campagne électorale est marquée à partir du 24 janvier par l'affaire Penelope Fillon, sa femme, accusée d'emplois fictifs. Il est mis en examen le 14 mars pour **ce Penelopegate**, alors que les révélations de la presse s'accroissent et visent également ses enfants, et que les départs se multiplient dans son équipe.

(*L'Express*, 22/07/2016)

L'affaire qui éclate est grande et le fait que Fillon ne retire pas sa candidature, en fait parler beaucoup, si bien que le mot non seulement démontre une fréquence particulière au moment des présidentielles de 2017, mais il s'enracine dans la mémoire collective comme symbole d'un scandale électoral quelconque. On en voit un exemple dans le fragment ci-dessous, commentant les chances à l'élection de différents candidats. Le mot *Penelopegate* y est employé métaphoriquement, afin d'évoquer « une affaire grave pouvant évincer du jeu l'un des candidats ».

«Macron, Le Pen, Péresse, Zemmour : qui sortira finalement du chapeau au second tour ?»

Une chose est certaine : sauf retrait d'Anne Hidalgo et de quelques gauchistes qui propulseraient Jean-Luc Mélenchon, sauf **Pénélopegate** qui frapperait une nouvelle fois Les Républicains et à moins qu'Éric Zemmour ne récolte pas les 500 parrainages, on devrait se retrouver avec quatre «présidentiables» : Emmanuel Macron, Valérie Péresse, Marine Le Pen et Éric Zemmour.

(*Le Figaro*, 10/12/2021)

À côté de *Jeremystargate*, mot forgé sur la base du nick *Jeremystar* d'un instagrammer connu comme Jeremy, d'autres composés hybrides du corpus comportent devant *-gate* un nom commun français. C'est entre autres le cas de *culottegate*, scandale attribué à un homme politique ayant claqué l'élastique de la culotte d'une journaliste :

Certains ont déjà surnommé l'affaire, "**culottegate**". Ça pourrait prêter à sourire si l'affaire n'était pas sérieuse. Le ministre des Finances et proche de François Hollande, Michel Sapin, est accusé dans un livre politique, "Elysée off" de Stéphanie Marteau et Aziz Zemouri, d'avoir eu un geste déplacé envers une journaliste.

(*L'Obs*, 22/04/2016)

Dans un nombre d'autres composés hybrides, *-gate* accompagne les mots appartenant au lexique français, mais qui proviennent de langues différentes. C'est le cas par exemple de *couscousgate* (45 *Néoveille* / 53 *Europresse*) et *carbonaragate* (0 *Néoveille* / 6 *Europresse*) ou *pastagate* (1 *Néoveille* / 1 *Europresse*).

#### 4. La stabilité de la néologie en *-gate* en français

Ce modèle d'enrichissement lexical est bien établi en français depuis les années 1970 marquées par l'apparition et l'implantation de l'emprunt *Watergate*. Désormais, il a été attesté dans *Europresse* 11.101 de fois et a servi de moule qui a été souvent reproduit dans un grand nombre de mots nouveaux. Parmi eux, 73 ont été saisis comme néologiques par la plateforme *Néoveille* à partir de 2015. La vérification de leur circulation dans les médias français, opérée dans toutes les archives françaises (chronologiquement parlant) de la base *Europresse*, a permis de constater que la majorité d'entre eux n'ont été attestés qu'en 2015 et/ou plus tard, alors que les emplois de quelques autres remontent à des années précédant cette date. Tous ont en commun l'inexistence dans le dictionnaire de référence et d'exclusion sur lequel est basée la quête de néologismes par *Néoveille*.

En parlant de la stabilité de néologismes en *-gate*, nous entendons ainsi envisager la manière (pérenne, ponctuelle...) dont ils se sont manifestés dans les médias français pendant la période suivant l'apparition de l'emprunt *Watergate* en français (1972) et le début de l'année 2022. Le témoignage en est fourni par les données d'*Europresse* qui ont permis de distinguer plusieurs cas de figure, indépendamment du procédé de création dont chacun de ces mots peut résulter.

**4.1.** Quelques lexies à peine démontrent une stabilité au sein du corpus, comme c'est le cas du composé hybride *penelopegate*, terme apparu en 2016 et qui est encore utilisé au début de 2022. En même temps on constate sa pérennité sémantique, vu que le mot renvoie toujours au même contexte. Un autre exemple est constitué par l'emprunt *dieselgate*, qui est attesté pour la première fois en 2015 et qui est encore noté janvier 2022<sup>13</sup> et qui garde toujours sa valeur de départ. Quelques autres termes sont attestés pendant quelques mois, comme un autre emprunt, *monkeygate*, noté 22 fois entre janvier 2018 et avril 2019, renvoyant à des expériences financées par Volkswagen, Daimler et BMW, réalisées sur des singes pour démonter l'innocuité des gaz d'échappement.

**4.2.** Quelques autres lexies récurrentes dans le corpus constituent en fait des homophones, vu qu'à la stabilité du signifiant ne correspond pas celle du signifié qui varie selon le contexte. C'est le cas de *russiagate* déjà cité ci-dessus, apparu et réapparu entre 1999 et 2017, qui est en fait attesté avec quatre valeurs sémantiques différentes. Il en est de même du mot *smartphonegate*, attesté aussi dans deux contextes n'ayant rien à voir l'un avec l'autre. D'une part, il a été employé en février 2018 pour indiquer un scandale lié à l'acte du CIO ayant fait cadeau à tous les athlètes, sauf à ceux venant de l'Iran et de la Corée du Nord, d'un téléphone dernière génération lors des Jeux de Pyeongchang. D'autre part, il a été utilisé en décembre 2019 pour dénommer l'affaire qui concernait le(s) joueur(s) ayant regardé le Clásico sur leur smartphone, durant le match de Coupe de la Ligue opposant Lyon à Toulouse, au lieu de suivre de près le match en cours de leur équipe.

---

13 Nous écrivons ces paroles au 31 janvier 2022.

4.3. La majorité des unités du corpus n'apparaissent que ponctuellement (c'est-à-dire pendant une période de quelques jours ou de quelques semaines) dans la base *Europresse*, en gardant en même temps toujours leur premier sens.

D'ailleurs, il est souvent question d'occasionnalismes, formations accidentelles, décrites par Georgette Dal et Fiammetta Namer (2016) comme quasi-inanalysables hors contexte et absentes des dictionnaires, qui fourmillent sur la Toile « laissant libre cours au potentiel créatif » de ses usagers. Ces mots, dont le but est moins de dénommer que d'obtenir un effet stylistique immédiat, s'inscrivent cependant dans un paradigme créatif déjà bien enraciné « par le locuteur dans son lexique mental, et non pas par rapport à une quelconque instance extérieure à lui » (Hohenhaus 2005 : 364, cité dans Dal ; Namer 2016 : 2). Les lexies comme *chaussetegate* ou *fonduegate* dont la forme semble aujourd'hui transparente pour un locuteur moyen restent par contre sémantiquement opaques à tout un chacun qui n'est pas au courant des situations bien concrètes auxquelles elles se rapportent (respectivement : un moment trop long mis par un joueur du PDG à enfiler ses chaussettes avant d'accéder au jeu ; une dispute ayant pour objet le choix de fromage pour une fondue, entre un client anglais et un fromager parisien).

## 5. Quelles fonctions des mots en *-gate* ?

Pour cerner les rôles assumés en discours par les formations en *-gate*, nous allons nous inspirer de la typologie des fonctions des néologismes élaborée par Sablayrolles (2000) qui est structurée en trois groupes de fonctions que les néologismes peuvent remplir dans un énoncé : les fonctions centrées sur le locuteur, les fonctions axées sur l'interprétant et les fonctions centrées sur la langue. Vu la spécificité du corpus constitué pour ce travail, c'est du point de vue du discours journalistique qu'il convient de déterminer les fonctions des innovations analysées.

5.1. Parmi les néologismes remplissant les fonctions centrées sur le locuteur (ici l'*instance de production* selon les termes de Charaudeau (2005)<sup>14</sup>), il faut ranger les innovations créées ou utilisées par les journalistes avec prise en considération de l'efficacité du message du point de vue du récepteur, par exemple celles qui satisfont le principe d'économie. Force est de constater que toutes les unités de notre corpus assument cette fonction grâce au fait que le fractolexème *-gate* « concentre sur lui seul la notion de scandale politique provoqué par des activités secrètes inavouables » (Sablayrolles 1993 : 223). Comme nous l'avons vu, les néologismes en *-gate* dépassent souvent les cadres du domaine politique (*celebgate*, *penaltygate*, *dieselgate*), cas auquel le sens de ce fractolexème se voit restreint à 'scandale d'ampleur'. Cette concision extrême ne sacrifie pourtant en rien son haut degré d'information. Son sens continue d'être clair et univoque, ce qui fait que les néologismes en *-gate* répondent bien au souci d'exactitude et d'efficacité référentielle qui devrait caractériser l'instance médiatique.

---

14 Pour rappel, Charaudeau parle de deux instances participant à ce qu'il appelle le *contrat de communication médiatique* : l'*instance de production* (les journalistes) et l'*instance de réception* (le public). La finalité de ce contrat est double : *éthique*, consistant à informer de la façon la plus crédible possible (*enjeu de crédibilité*) et *commerciale*, visant à capter le plus grand nombre de récepteurs possible (*enjeu de captation*).

**5.2.** Pour ce qui est des fonctions axées sur le récepteur interprétant, les formations analysées apparaissent comme prédestinées à attirer son attention. Du fait de leur caractère insolite, elles assument parfaitement la fonction assignée par Sablayrolles aux néologismes d'accroche et de focalisation. De plus, puisqu'elles nécessitent un travail d'interprétation de la part du récepteur qui doit mobiliser pour cela ses compétences linguistiques et culturelles, l'instance médiatique peut les mettre à profit pour créer une connivence avec le lecteur. La complicité peut être obtenue, entre autres, grâce à l'humour, parce que, comme le met en évidence Charaudeau (2006 : 40), « l'auteur d'un acte humoristique se montre intelligent et l'autre en montrant qu'il apprécie, fait preuve à son tour d'intelligence ». Comme exemple citons le mot *chaussettegate* dont l'effet ludique est obtenu grâce à l'assemblage d'un élément à caractère « banal » et « anodin » de *chaussette* et d'un élément « grave » *-gate*. Dans le cas de *fonduegate*, à la dissonance stylistique se joint une dissonance d'ordre pragmatique qui résulte du fait de présenter une querelle de faible importance comme un scandale d'envergure.

Une fois la connivence instaurée, le lecteur se laisse plus facilement influencer par le journaliste qui peut alors lui inculquer une idée, ce qui se réalise par le truchement de néologismes « stabilisateurs » et de néologismes « à valeur de jugement intégré ». En effet, en nommant un objet, l'instance de production lui confère le droit d'exister ; en choisissant de le désigner par tel néologisme et pas tel autre, elle oriente la perception de l'instance réceptrice. Ainsi, le référent du néologisme *Dieselgate* n'est pas inventé, il est réel, et il devrait être jugé scandaleux, sujet à réprobation. Son existence réelle et son caractère indignant sont censés être suffisamment prouvés par la fréquence et la stabilité du mot qui a déjà accédé, croyons-nous, au statut de dénomination<sup>15</sup>. Il est possible que la disparition progressive du guillemetage traduise tant la disparition de la distance des journalistes à l'égard du néologisme, que la reconnaissance, de leur part, d'une *vraie* existence de son référent. Il en est ainsi également pour le mot *Penelopegate*, voire même plus encore, puisque, comme nous l'avons montré, il désigne par métaphore d'autres affaires, et ce assez régulièrement, ce qui montre qu'il sert de point de repère.

**5.3.** Selon la doxa, la fonction essentielle de la néologie est la dénomination de nouveaux objets et de nouvelles réalités. La langue doit être incessamment renouvelée pour être capable de rendre compte de l'évolution du monde. Toutefois, s'il est vrai que tous les néologismes – sans exclure les formations en *-gate* – remplissent *per se* la fonction de dénomination, force est de constater que ces dernières sont pensées surtout pour produire des effets stylistiques, non seulement par leur forme qui suscite la curiosité du récepteur, mais aussi par les connotations négatives liées au Np *Watergate* dont le « spectre » apparaît en filigrane dans ces créations<sup>16</sup>.

15 Ce dont témoignent, par ailleurs, les emplois tels que *post-Dieselgate* qui accorde à *Dieselgate* le statut d'*événement* au sens où l'entend Krieg-Planque (2009 : § 11), à savoir comme « une occurrence (c'est-à-dire ce qui advient dans le monde phénoménal) perçue comme signifiante dans un certain cadre. L'*occurrence* implique une inscription dans une temporalité qui détermine un "avant" et un "après" cette occurrence. Le *cadre*, ou système d'attentes donné, détermine le fait que l'occurrence acquiert (ou non) ce que nous avons proposé d'appeler sa *remarquabilité*, aux deux sens de *visibilité* (l'occurrence est perçue) et d'*exemplarité* (l'occurrence est perçue comme signifiante) et, par conséquent, est promue (ou non) au rang d'événement ».

16 Sablayrolles parle dans ce cas de néologismes *surmotivés* qui « n'évoquent pas une seule réalité, mais deux en même temps : derrière celle qui est désignée s'en profile une autre, antérieure, à laquelle est assimilé l'objet du discours et qui en conditionne la perception » (1993 : 223).



La typologie de Sablayrolles, si complexe et riche soit-elle, ne peut pas rendre compte de toutes les fonctions remplies par les néologismes. Comme il le souligne lui-même, « les fonctions assignables aux néologismes sont nombreuses, mêlées, variables selon les interprétants, et parfois indécidables, pour qu'elles soient systématiquement indiquées dans une grille d'analyse » (2015 : 200, note 22). Il existe des fonctions qui associent des causes diverses (supposant le mélange de sources, d'intentions et d'effets). Partant, certains néologismes en *-gate* sont à rattacher à plusieurs catégories en même temps. Par exemple, il est tout à fait concevable d'interpréter le mot *Pizzagate* en termes d'euphémisme (pour ne pas évoquer expressément la pédophilie), mais l'acte d'euphémisation est à ranger dans chacune des trois catégories. Nous avons parlé de la connivence à propos des fonctions centrées sur l'interprétant, mais en réalité elle est un jeu à deux<sup>17</sup>. L'humour permet à l'instance médiatique d'entrer en connivence avec le public, mais il permet aussi d'atténuer des réalités fâcheuses, etc.

## 6. Conclusion

Notre examen des formes, des emplois et des fonctions des mots en *-gate* permet de confirmer ce que nous avançons au tout début de cette étude : ils forment un groupe qui dépasse de loin la dichotomie établie entre néologismes dénomminatifs et stylistiques.

D'un côté, ces néologismes suivent pas à pas le rythme de la réalité changeante et permettent d'en rendre compte d'une manière claire et concise. Le fractolexème *-gate* concentre sur lui seul le sens de scandale politique qu'il doit au Np événementiel *Watergate*. Celui-ci, de par sa typicité, son caractère de symbole, de parangon d'affaire politique d'ampleur, peut certainement avoir « une fonction d'éclairage » (cf. Moirand ; Reboul-Touré 2015 : 114) et aider les récepteurs à comprendre un autre événement mis en parallèle avec son référent initial. D'un autre côté, cependant, un événement peut parfois n'avoir qu'un rapport lointain avec l'affaire *Watergate*, mais il est désigné par le nom de celle-ci en vue d'en orienter l'interprétation et le jugement<sup>18</sup>. Il en va de même pour *-gate* : une réalité peut objectivement n'être ni « gate » (que l'on pense par exemple au « tétongate » du ministre Véran) ni politique (« dieselgate »), mais on la dénomme ainsi. Ceci incite sans doute à poser la question des motivations de l'instance médiatique dans la fabrication et l'utilisation en boucle de ces néologismes.

Comme nous l'avons vu, parmi toutes les fonctions assumées par les néologismes en *-gate*, celles qui se centrent sur l'instance de réception occupent une place particulièrement importante. L'efficacité de ces formations, stylistiquement très marquées, n'est pas des moindres quand il s'agit de séduire les lecteurs, ce qui permet ensuite de leur suggérer certains points de vue et certaines attitudes. Or force est de constater qu'à ces motivations vient s'ajouter encore une autre, d'ordre plus prosaïque. La nécessité de satisfaire la visée de captation s'explique aussi par le fait que pour subsister sur un marché médiatique touffu, il faut attirer le plus grand auditoire possible. Ceci explique en partie la tendance à la « gate-ification » de l'information. Mais ce serait sous-estimer ces créations que d'en rester à la finalité commerciale de captation du public.

17 Voir Konowska 2019.

18 Ce qui suscite un questionnement sur l'intentionnalité argumentative sous-jacente à l'acte de nommer un événement. Voir à ce propos Rodríguez Pedreira et Konowska (à paraître).

En effet, les néologismes en *-gate* sont des *mots témoins* de la réalité socio-culturelle et c'est là qu'il faut voir leur importance qui se situe ainsi à un niveau plus général. Le terme de *mot-témoin* de Matoré (1953), pour qui le lexique explique la société, a été appliqué aux néologismes par Kacprzak (2019 : 207-210) qui élucide que :

Or c'est non seulement le lexique standard d'une langue qui contient des mots témoins ou des mots « culturels » [...], mais c'est aussi le cas des néologismes qui accompagnent les communautés dans leur évolution économique, sociale et culturelle. [...] [Ils] expriment soit des propriétés nouvellement distinguées, soit celles qui sont seulement nouvellement (autrement) appelées, en reflétant de cette manière des valeurs que l'on perçoit dans le monde extralinguistique. Même si à eux seuls, ils ne peuvent pas représenter le monde extralinguistique dans sa complexité, ils constituent des témoins de la réalité, en reproduisant ses traits saillants. [...] [Ils] apparaissent d'un côté comme des créations journalistiques pour faire face aux besoins de précision et d'expressivité caractéristiques des médias, d'autre part ils constituent une sorte de réservoir lexico-culturel de l'époque, permettant de construire son image, telle qu'elle est partagée par les membres de la communauté linguistique et qui est observable en langue et en discours.

## BIBLIOGRAPHIE

- BONHOMME, Marc (2006) : *Le discours métonymique*. Berne : Peter Lang.
- CALABRESE STEIMBERG, Laura (2009) : « Nom propre et dénomination événementielle : quelles différences en langue et en discours ? », *Corela. Cognition, représentation, langage*, n° 7-1. [<https://doi.org/10.4000/corela.173>]
- CARTIER, Emmanuel (2016) : « Néoveille, système de repérage et de suivi des néologismes en sept langues », *Neologica*, n° 10, 101-131.
- CARTIER, Emmanuel *et al.* (2018) : « Détection automatique, description linguistique et suivi des néologismes en corpus : point d'étape sur les tendances du français contemporain », *SHS Web of Conferences*, vol. 46, 08002. [<https://doi.org/10.1051/shsconf/20184608002>]
- CHARAUDEAU, Patrick (2005) : *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*. Louvain-la-Neuve : De Boeck-Ina.
- (2006) : « Des Catégories pour l'Humour ? », *Questions de communication*, n° 10, 19-41.
- CISLARU, Georgeta et LECOLLE, Michelle (2010) : « Noms propres de lieux habités, espace et temporalité », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, n° 25-26, 121-137.
- DAL, Georgette et NAMER, Fiammetta (2016) : « À propos des occasionnalismes », *SHS Web of Conferences*, n° 27, 08002. [<https://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20162708002>]
- DESPORTES, Philippe (1600) : *Premières œuvres*. Paris : Mamert Patisson.
- Dictionnaire de l'Académie Française* (1762), 4<sup>e</sup> édition, Tome second, Paris : Vve Bernard Brunet.
- DIDEROT, Denis et D'ALEMBERT, Jean Le Rond (1751-1772) : *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Paris.

- DU BELLAY, Joachim (1549) : *La Deffence, et Illustration de la Langue Francoyse*, Paris : Arnoul L'Angelier.
- FLAUX, Nelly (1991) : « L'antonomase du nom propre ou la mémoire du référent », *Langue française*, n° 92, 26-45.  
(2000) : « Nouvelles remarques sur l'antonomase », *Lexique*, n° 15, 117-144.
- FRADIN, Bernard, MONTERMINI, Fabio et PLÉNAT, Marc (2009) : « Morphologie grammaticale et extragrammaticale », Bernard Fradin, Françoise Kerleroux, Marc Plénat (éd.), *Aperçus de morphologie du français*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 21-45. [[https://www.researchgate.net/publication/278780170\\_Morphologie\\_grammaticale\\_et\\_extragrammaticale](https://www.researchgate.net/publication/278780170_Morphologie_grammaticale_et_extragrammaticale) ; 31/01/2022]
- GUILBERT, Louis (1975) : *Créativité lexicale*. Paris : Librairie Larousse.
- HOHENHAUS, Peter (1996) : *Ad-hoc Wortbildung – Terminologie, Typologie und Theorie kreativer Wortbildung im Englischen*. Frankfurt/M., Berlin, Bern, New York, Paris, Wien : Peter Lang.
- JONASSON, Kerstin (1991) : « Les noms propres métaphoriques : construction et interprétation », *Langue française*, n° 92, 64-81.
- KACPRZAK, Alicja (2019) : *La néologie de l'adjectif en français actuel*. Łódź : Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego.
- KLEIBER, Georges (1981) : *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Paris : Klincksieck.  
(1984) : « Dénomination et relations dénomminatives », *Langages*, n° 76, 77-94.  
(1997) : « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? », *Langages*, n° 127, 9-37.  
(2016a) : « Noms propres : dénomination et catégorisation », *Langue française*, n° 190, 29-44.  
(2016b) : « Du triple sens de MÉTAPHORE », *Langue française*, n° 189, 15-34.
- KONOWSKA, Agnieszka (2019) : « La fonction argumentative des néologismes construits à partir de noms propres (sur l'exemple du sigle DSK) », Veran Stanojević, Milica Vinaver-Ković (éd.), *Les études françaises aujourd'hui. Interactions dans les Sciences du Langage*. Belgrade : Faculté de Philologie de l'Université de Belgrade, 45-56. [<https://doi.org/10.18485/efa.2019.11>]
- KRIEG-PLANQUE, Alice (2009) : « À propos des “noms propres d'événement”. Événementialité et discursivité », *Les Carnets du Cediscor*, n° 11, 77-90. [<https://doi.org/10.4000/cediscor.759>]
- LECOLLE, Michelle (2009) : « Éléments pour la caractérisation des toponymes en emploi événementiel », Ivan Evrard et al. (éd.), *Les sens en marge. Représentations linguistiques et observables discursifs*. Paris : L'Harmattan, 29-43.
- LEROY, Sarah (2003) : « Antonomase, métaphore et nom propre : identification ou catégorisation ? », *Travaux linguistiques du CerLiCO*, n° 16, 161-178.
- LONDEI, Danielle et al. (2013) : *Dire l'événement. Langage, mémoire, société*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle. [<https://books.openedition.org/psn/2935?lang=fr> ; 31/01/2022]

- MATORÉ, Georges (1953) : *La méthode en lexicologie*. Paris : Didier.
- RANGEL VICENTE, Montserrat (2017) : *Pour une structuration prototypique de la catégorie Np en français et en espagnol. Étude de la forme et du sens*. Thèse de doctorat. Université de Barcelone.
- RODRÍGUEZ PEDREIRA, Nuria et KONOWSKA, Agnieszka (à paraître) : « Verbaliser les situations de bifurcation : les noms propres événementiels dans les discours médiatiques ».
- SABLAYROLLES, Jean-François (1993) : « La double motivation de certains néologismes », *Faits de langues*, n° 1, 223-226.  
(2000) : *La néologie en français contemporain : examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*. Paris : Honoré Champion.  
(2015) : « Néologismes ludiques : études morphologique et énonciativo-pragmatique », Esme Winter-Froemel, Angelika Zirker (éd.), *Enjeux du jeu de mots. Perspectives linguistiques et littéraires*, coll. « The Dynamic of Wordplay », vol. 2. Berlin/Boston : De Gruyter.  
(2019) : *Comprendre la néologie*. Limoges : Lambert-Lucas.
- SIBLOT, Paul (1994) : « Lecture de : *Le nom propre. Constructions et interprétations* de K. Jonasson », *Cahiers de praxématique*, n° 23, 157-159.  
(1995) : *Comme son nom l'indique... : nomination et production de sens*. Thèse de doctorat. Université de Montpellier III.  
(2000) : « Émissions de variétés. Variations sur la langue et la variation », Claudine Bavoux, Régine Dupuis, Jean-Michel Kasbarian (éd.), *Le français dans sa variation, en hommage à Daniel Baggioni*. Paris : L'Harmattan, 149-177.
- SIBLOT, Paul et LEROY, Sarah (2000) : « L'antonomase entre nom propre et catégorisation nominale », *Mots*, n° 63, 89-104.
- TOURNIER, Jean (1985) : *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*. Paris-Genève : Champion-Slatkine.
- VAUGELAS, Claude Favre de (1647) : *Remarques sur la langue française : utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*. Paris : Vve J. Camusat et P. Le Petit.
- VAXELAIRE, Jean-Louis (2001) : *Pour une lexicologie du nom propre*. Thèse de doctorat. Université Paris VII.

## NOTICES ACADEMIQUES-PROFESSIONNELLES

Alicja Kacprzak : professeure de linguistique et directrice de la section de linguistique à l'Institut d'Études romanes de l'Université de Łódź. Sa recherche se concentre sur les variantes non standard du lexique et sur la néologie. Auteure de plus de cent articles et ouvrages, elle a publié récemment *L'emprunt en question(s)* (2019), ainsi que *La néologie de l'adjectif en français actuel* (2019). Elle dirige le projet PHC POLONIUM « Recent Borrowings in Contemporary French and Polish. A corpus-Based Digital Study ».

Entre la néologie dénomminative et la néologie stylistique.  
Les formations récentes en *-gate* en français actuel

Agnieszka Konowska : maître de conférences à l'Institut d'Études romanes de l'Université de Łódź (Pologne), docteur en sciences humaines (spécialité : linguistique). Auteure et coordinatrice de quatre monographies et d'une trentaine d'articles scientifiques. Ses principaux domaines d'intérêt scientifique sont la pragmatique linguistique, l'analyse argumentative du discours et la stéréotypie discursive. Ses recherches actuelles portent principalement sur le fonctionnement argumentatif des noms propres détournés dans le discours.

Date de réception : 10-02-2022

Date d'acceptation : 02-03-2022